



CHARTE NUMERIQUE POUR L'UTILISATION DES RESEAUX SOCIAUX

Cette charte a pour objectif de définir les bonnes pratiques à adopter lors de l'utilisation des réseaux sociaux dans le cadre des activités de l'ASSOLI.

Elle s'adresse à tous les acteurs du centre : salariés, bénévoles, usagers, partenaires et intervenants. Elle vise à garantir un usage responsable, éthique et respectueux des outils numériques, tout en valorisant les actions du centre.

1. Objectifs des réseaux sociaux :

Les comptes officiels de l'ASSOLI ont pour objectifs de :

- Informer sur les activités, évènements et services de l'ASSOLI
- Valoriser les actions menées avec et pour les enfants, adolescents, familles et habitants
- Favoriser la participation et l'engagement citoyen
- Créer du lien entre les publics et les acteurs du territoire

2. Règles d'utilisation :

a. Gestion des comptes

- Les réseaux sociaux officiels sont administrés par les personnes habilitées : salariés
- Toute publication doit être validée par les responsables de secteurs ainsi que Clémence en charge de la communication

b. Droit à l'image et vie privée

- Aucune photo ou vidéo identifiable d'un mineur ou usager (adulte ou enfant) ne peut être publiée sans autorisation écrite des parents ou des tuteurs (rubrique « consentements » dans le règlement intérieur ASSOLI)
- Les publications privilégient des plans de groupe, photos d'ambiance ou portraits non-identifiables.
- Les contenus doivent respecter la vie privée et la dignité des personnes représentées.
- Aucune information personnelle (adresse, numéro, nom complet, visages, voix...) ne doit être publiée
- L'association respecte le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
- Toute personne peut demander le retrait d'une photo ou d'un contenu

c. Ton et contenu des publications

- Les contenus publiés doivent être positifs, inclusifs et respectueux
- Aucun propos discriminatoire, politique, religieux, sexiste, raciste, haineux ou diffamatoire ne sera toléré
- l'ASSOLI s'interdit toute publicité ou promotion personnelle via ses comptes officiels

3. Interactions et modération :

- Les commentaires et messages sont les bienvenus, tant qu'ils respectent les règles de respect et de courtoisie.
- L'ASSOLI se réserve le droit de modérer, bloquer ou de signaler tout utilisateur en cas d'abus ou message agressif, insultant ou inapproprié.
- Les échanges avec le public se feront dans le respect du cadre éducatif et des valeurs associatives

4. Sécurité numérique :

- Les mots de passe des comptes sont conservés en sécurité et partagés uniquement avec les personnes autorisées.
- Les publications programmées doivent être revues régulièrement pour éviter erreurs et doublons.
- En cas de piratage ou d'utilisation abusive la direction devra être informée

5. Engagement des utilisateurs :

En adhérant à l'ASSOLI, chaque personne s'engage à respecter cette charte, que ce soit dans des usages directs ou indirects des réseaux sociaux de l'ASSOLI.

6. Mise à jour et évolution :

Cette charte pourra évoluer selon les besoins et retours des usagers.

Elle sera révisée chaque année ou en cas de modification importante des pratiques numériques.

7. Coordonnées de contact :

L'adresse mail, le numéro de téléphone et le site web seront présents sur le Instagram en cas de besoin

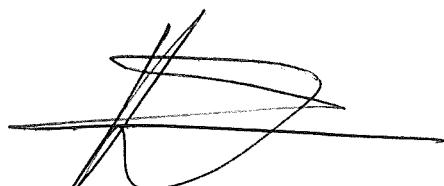
assoli.communication@orange.fr

www.assoli.fr

numéro de portable communication

Fait le 27/10/2025

A Beauvoir sur mer



Nicolas Behar
Président ASSOLI